

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
art. 9-1 et 10*

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite au dépôt d'une demande de subvention via la télé-procédure du Nouveau Compte Association.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> Fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projet(s) / action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Direction Direction départementale - Savoie (DDCSPP)

Conseil régional

Direction/Service

Conseil départemental

Direction/Service

Commune ou Intercommunalité

Direction/Service

1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES -

Sigle de l'association :

Site web: <http://www.accorderie.fr/coeurdesbauges/>

1.2 Numéro Siret : 83536166800014

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W732005714

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social: ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES
CHE DE LA CHAPELLE

Code postal: 73630

Commune: DOUCY EN BAUGES

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

rue Amédée V

Code postal: 73630

France

Commune: Le Châtelard

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: VAILLE

Prénom: Claire

Fonction: Présidente

Téléphone: 0674335482

Courriel: claireanto@free.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: VAILLE

Prénom: Claire

Fonction: Présidente

Téléphone: 0674335482

Courriel: claireanto@free.fr

2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

oui non

Si oui, merci de préciser :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel:

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

oui non

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	87
Nombre de volontaires :	0
Nombre total de salariés :	1
dont nombre d'emplois aidés :	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	1
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	
Nombre d'adhérents :	90

5. Budget de l'association

Voir le document « Budget_Accorderie_Bauges FDVA.pdf »

Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Financement global

Exercice (début): 2018

Intitulé : Accorderie, système d'échange de services en Bauges

Objectifs : Les objectifs de notre projet associatif sont :

- Créer un réseau de solidarité avec les habitants et les acteurs du territoire des Bauges et de ses environs
- Améliorer les conditions de vie et favoriser l'épanouissement de chacun en combattant la pauvreté, l'exclusion sociale et l'isolement
- Soutenir et valoriser l'économie sociale et solidaire en créant un réseau d'échange équitable et solidaire
- Renforcer la coopération et le lien social intergénérationnel.

Description : Notre association permet aux personnes intéressées d'échanger avec d'autres des services variés (286 services différents sont proposés), des connaissances ou des savoirs-faire sans aucune contrepartie financière sur la base d'une banque de temps (une heure d'un service rendu permet d'accéder à une heure d'un autre service).

Les échanges de services entre particuliers apportent une dynamique qui permet de pallier au manque de services publics (transports par exemple) et au manque de moyens des habitants. Ceci contribue au maintien des habitants sur le territoire.

De plus, l'échange de services dans un cadre bienveillant permet aux personnes isolées de renouer des liens avec le voisinage, la famille ou des personnes inconnues jusque-là. Rendre un service, c'est-à-dire valoriser une compétence, redonne confiance en soi et permet de rester en action.

Une Accorderie crée de la richesse collective et de la solidarité. Elle s'appuie principalement sur le potentiel de ses membres. C'est une façon de revaloriser des savoirs et des savoir-faire, de prendre conscience de ses ressources. Ceci contribue à donner envie de participer et de prendre des initiatives. Les individus et les groupes acquièrent ainsi plus de pouvoir pour agir sur leurs conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques au lieu de les subir.

Afin de pouvoir atteindre nos objectifs, notre association a embauché une salariée qui permet l'accueil, la mise en relation et l'accompagnement de ceux que nous appelons les accordeurs. En plus des permanences au local ouvertes 3j par semaine, des temps de partage conviviaux sont régulièrement organisés pour permettre aux accordeurs de faire connaissance et mieux s'intégrer au sein du réseau.

Notre salariée a également la mission d'établir des contacts avec des structures du territoire pour faire connaître le principe de l'Accorderie à des personnes éloignées des milieux associatifs (personnes âgées isolées, personnes en EHPAD, personnes en situation de rupture sociale...). Ainsi des liens ont été établis avec l'ADMR (association d'aide à domicile en milieu rural), l'EHPAD du Châtelard, l'assistante sociale du CPAS et le Secours Catholique.

Bénéficiaires :

- Statut: Pas de statut ciblé
- Tranche d'âge: Adultes
- Genre: Mixte
- Nombre: 100

Territoires : Notre association est située au cœur du massif des Bauges, territoire rural de montagne comprenant 14 communes dans lesquelles vivent environ 5000 habitants. Il s'agit donc d'un territoire aux

conditions de vie et aux caractéristiques bien spécifiques : personnes isolées dans de petits hameaux de montagne, villages éloignés les uns des autres, conditions d'enneigement hivernal...

La problématique de l'isolement est donc bien réelle et celui de l'importance de liens solidaires également : il n'y a pas de réseau de transport en commun organisé sur le territoire, les distances à parcourir sont longues et nécessitent l'usage de la voiture.

Les revenus économiques sont limités dans le territoire. Le taux de pauvreté est de 12% sur le territoire contre 10% en Savoie (INSEE 2012) et le revenu médian par unité de consommation dans le Cœur des Bauges est de 20 831 €, alors qu'il est de 21 802 € pour la Savoie (et 21 921 € pour Grand Chambéry). La population a donc un besoin important d'échanges non marchands pour pallier ces faibles revenus.

Malgré sa faible densité de population (18.4 hab/km²) et une certaine précarité, notre massif a une activité associative très importante, et les habitants sont sensibles au lien et à l'implication solidaire. Par ailleurs, plus de 55% des personnes habitant sur le massif y ont leur activité professionnelle, ce qui fait des Bauges un territoire habité et vivant et non un "territoire dortoir".

Moyens matériels et humains : Nous disposons d'un local situé au centre du territoire, avec une vitrine sur la rue principale du Chatelard afin de toucher un maximum de personnes.

Le fonctionnement de l'association repose sur la présence d'une salariée et de l'implication de bénévoles. Cette implication est d'ailleurs valorisée par la prise en compte du temps passé à aider le fonctionnement de l'Accorderie par l'intermédiaire de chèques-temps.

Le conseil d'administration est composé de 12 membres dont 6 co-présidents qui partagent le pouvoir de manière collégiale. Les 86 "accordeurs" assurent également un rôle dans l'animation et la vie de l'association, en fonction de leurs disponibilités et compétences (organisation d'événements, entretien du local, permanences,...).

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	20	0.02
Salarié	1	0.7
dont en CDI		
dont en CDD	1	0.7
dont emplois aidés		
Volontaires (service civique...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ?

oui non

Date ou période de réalisation : du (le) 01/09/2018 au 31/08/2019

Évaluation: Le nombre de nouveaux accordeurs est l'indicateur par excellence du succès de l'association. Un autre indicateur utilisé pour évaluer notre projet est le nombre d'échanges effectués.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur	prévu
1	Nombre de bénévoles à former	100

rang	indicateur	prévu
2	Nombre de journées de formation	
3	Nombre de sessions de formation	

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2018 ou exercice du 1/9/2018 au 31/8/2019		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressourcess directes	
60 - Achats	2795	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	2650	73 - Dotations et produits de tarification	1150
Autres fournitures	145	74- Subventions d'exploitation	33 500
		État :	
61 - Services extérieurs	7970	FDVA Savoie	15 000
Locations	5000		
Entretien et réparation	2620		
Assurance	200	Conseil-s régional(aux) :	
Documentation	150		
62 - Autres services extérieurs	4485	Conseil-s départemental(aux) :	
		Savoie	2 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires	600		
Publicité, publication	500		
Déplacements, missions	2540	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
		Grand Chambéry	3 000
		communes des Bauges	1 500
Services bancaires, autres	845		
63 - Impôts et taxes	250		
Impôts et taxes sur rémunération			

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2018 ou exercice du 1/9/2018 au 31/8/2019		
Charges	Montant	Produits	Montant
Autres impôts et taxes	250	Organismes sociaux :	
		MSA	2 000
64 - Charges de personnel	18893	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	10020	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	7920	Aides privées	
		Fondation de France	3 000
		secours catholique	3 000
		fondation MACIF	2 500
		autres fondations, AG2R	1 000
Autres charges de personnel	953	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	350	75 - Autres produits de gestion courante	1734
		756 - Cotisations	
		758 - Dons manuels - Mécénats	1734
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	5060	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	3419
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			

Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2018 ou exercice du 1/9/2018 au 31/8/2019		
Charges	Montant	Produits	Montant
Autres			
TOTAL DES CHARGES	39 803	TOTAL DES PRODUITS	39 803
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	9000	87 - Contributions volontaires en nature	9000
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	9000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	9000	875 - Dons en nature	
TOTAL	9 000	TOTAL	9 000
La subvention sollicitée de 15 000 €, objet de la présente demande, représente 37.0% du total des produits du projet			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Madame VAILLE Claire
représentant(e) légal(e) de l'association ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES -

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- demander une subvention de :
15 000 € au titre de l'année ou exercice 2018
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 21/09/2018 à Le chatelard